Services Sociaux Helléniques du Québec

États financiers

31 mars 2018

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du Conseil d'administration des
Services Sociaux Helléniques du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme sans but lucratif **Services Sociaux Helléniques du Québec** [«l'Organisme»], qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, l'état des résultats et l'état du solde du fonds pour l'exercice clos à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Services Sociaux Helléniques du Québec** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, comme c'est le cas pour d'autres organismes sans but lucratif, nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers qui indique que l'Organisme a une dépendance économique envers la Communauté Hellénique du Grand Montréal pour le support financier et administratif ainsi qu'aux subventions gouvernementales. Cette situation, conjuguée aux autres informations exposées dans la Note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation sans ces appuis.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal, Canada
Le 18 juin 2018

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A112179

Services Sociaux Helléniques du Québec

[Constituée en vertu des lois du Québec]

Bilan

Au 31 mars 2018

	2018 $	2017 $
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**4 235**	2 945
Comptes à recevoir	**661**	2 963
Compte à recevoir – Communauté Hellénique du Grand Montréal	**5 759**	—
Subventions à recevoir	**11 995**	11 112
Total de l'actif à court terme	**22 650**	17 020
Matériel informatique *[net d'amortissement de $5,989 (2017 - $3,383)]*	**1 711**	8 796
Total de l'actif	**24 361**	25 816
Passif et solde du fonds		
Passif à court terme		
Subvention reportée	**11 600**	—
Comptes à payer	**10 045**	—
Avance à payer – Communauté Hellénique du Grand Montréal	**—**	16 015
Total du passif à court terme	**21 645**	16 015
Solde du fonds		
Fonds d'opérations	**2 716**	9 801
Total solde du fonds	**2 716**	9 801
	24 361	25 816

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Services Sociaux Helléniques du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 $	2017 $
Revenus		
Subventions – municipale, provinciale, fédérale *[annexes A et B]*	**71 949**	71 164
Subventions – PSOC[1]	**48 904**	33 668
Activités	**14 228**	17 655
Dons	**8 686**	9 029
Autres *[note 2]*	**23 959**	36 069
	167 726	167 585
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	**132 398**	137 247
Honoraires	**8 802**	10 028
Frais de déplacement	**5 838**	4 743
Frais administratifs, activités et frais de repas	**2 769**	5 145
Frais de bureau, papeterie	**7 016**	5 157
Téléphone et internet	**2 429**	2 865
Marketing, relation publiques, site web	**2 869**	704
Frais bancaires	**2 154**	1 537
Formation du personnel	**639**	66
Ordinateurs et entretien informatique	**2 812**	93
Amortissement	**3 850**	3 383
Perte sur la disposition du matériel informatique	**3 235**	—
	174 811	170 968
Perte nette	**(7 085)**	(3 383)

Voir les notes afférentes aux états financiers

[1]Programme de Soutien aux Organismes Communautaires

Services Sociaux Helléniques du Québec

État du solde du fonds

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	$	$
Solde du fonds au début	**9 801**	13 184
Perte nette	**(7 085)**	(3 383)
Solde du fonds à la fin	**2 716**	9 801

Voir les notes afférentes aux états financiers

Services Sociaux Helléniques du Québec

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2018

1) Statut et nature des activités

Services Sociaux Helléniques du Québec [«l'Organisme»] est un organisme à but non lucratif qui offre des services d'information-sensibilisation, de référence, de soutien psycho-social, d'accompagnement, d'ateliers et de cours de formation, et autres activités de charité, aux clients-bénéficiaires. Il vise l'excellence et la qualité. Grâce aux activités qu'il offre à la population – qui est principalement d'origine grecque mais inclut des bénéficiaires d'autres origines – de la grande région de Montréal, il est un organisme partenaire qui collabore étroitement et fidèlement dans le réseau de la Santé et des Services sociaux.

L'Organisme est constitué en société en vertu d'une loi privée de l'Assemblée législative de la province de Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts du Québec, et, à ce titre, n'est pas assujetti à l'impôt.

2) Dépendance économique et continuité d'exploitation

L'Organisme ne possède pas d'actifs, à l'exception d'un compte de banque opérationnel, les comptes et subventions à recevoir, et matériel informatique. La Communauté Hellénique du Grand Montréal [«CHGM»] le soutient financièrement, et lui fournit des services administratifs. Il existe une entente implicite selon laquelle tout déficit encouru par l'Organisme est absorbé par le Fonds général de la CHGM. Ainsi, les manques de fonds au compte de banque sont régulièrement couverts par la CHGM et les sommes injectées de la CHGM sont comptabilisées comme autres revenus au poste «Autres» à l'état des résultats.

Par conséquent, la continuité d'exploitation de l'Organisme dépend du maintien du support financier et administratif de la CHGM à son égard ainsi que de l'apport de subventions gouvernementales, dont du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires [«PSOC»]. De plus, il n'y a pas d'assurance que la CHGM pourra continuer de fournir le même support indéfiniment. Ces incertitudes significatives peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation et il se peut donc qu'elle soit incapable de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

3) Principales conventions comptables

Méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2018

Services offerts par des bénévoles

L'Organisme bénéficie d'un nombre de services offerts sous forme de bénévolat. Étant donné qu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services de bénévolat ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Aide gouvernementale

Les montants reçus ou à recevoir provenant de programmes d'aide gouvernementale ou municipale sont reflétés en revenus, lorsque l'Organisme est en droit de les comptabiliser, à condition qu'il soit raisonnablement certain qu'il en recevra les avantages.

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier à sa juste valeur, à l'exception des opérations entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs financiers au coût amorti se composent de la trésorerie et comptes à recevoir.

Les passifs financiers au coût amorti se composent des comptes à payer et de l'avance à payer - Communauté Hellénique du Grand Montréal.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

Matériel informatique	Linéaire	3 ans

4) État des flux de trésorerie

L'état des flux trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

5) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

Appui Laval

Exercice terminé le 31 mars 2018 Non vérifié

	2018		2017
	$		$
	Budget	**Réel**	
Revenus			
Subventions	**27 500**	**27 500**	40 186
Autre sources	—	**13 160**	5 628
	27 500	**40 660**	45 814
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	**25 000**	**32 800**	33 873
Honoraires	—	—	1 000
Équipement et matériel	—	**500**	685
Formation du personnel	—	—	140
Frais de déplacement	—	**1 200**	1 500
Téléphone et internet	—	**2 100**	2 000
Locaux, conciergie ou surveillance	—	—	400
Assurances	—	**250**	300
Marketing, relation publiques, site web	—	**650**	1 703
Frais de repas	—	—	560
Frais administratifs	**2 500**	**3 160**	3 653
	27 500	**40 660**	45 814
Résultat net	—	—	—

Appui Montérégie

Exercice terminé le 31 mars 2018

Non vérifié

	2018 $		2017 $
	Budget	**Réel**	
Revenus			
Subventions	**32 474**	**32 474**	—
Autre sources	—	**6 505**	—
	32 474	**38 979**	—
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	**23 322**	**28 322**	—
Honoraires	**700**	—	—
Équipement et matériel	**2 000**	**2 000**	—
Formation du personnel	—	**500**	—
Frais de déplacement	**300**	**1 000**	—
Téléphone et internet	**1 250**	**1 250**	—
Marketing, relation publiques, site web	**1 300**	**2 450**	—
Autres	**2 952**	**3 457**	—
	650	—	—
	32 474	**38 979**	—
Résultat net	—	—	—

Programme Nouveaux Horizons pours les aînés

Exercice terminé le 31 mars 2018 Non vérifié

	2018 $		2017 $
	Budget	Réel	
Revenu			
Subventions	—	—	20 403
	—	—	20 403
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	—	—	6 698
Honoraires	—	—	102
Frais de bureau et administratifs	—	—	1 331
Ordinateurs et entretien informatique	—	—	93
	—	—	8 224
Résultat net[1]	—	—	12 179

[1] En 2017 Les fonds ont été utilisés pour acheter du matériel informatique au coût de $12,179